



# BÉTON RÉSISTANT B-20

Mortier de ciment

**Domaines d'application:** Le mortier est destiné à effectuer des chapes de sol de ciment liées au substrat d'une épaisseur minimale de 25mm ou des chapes sur une couche de séparation d'une épaisseur minimale de 35mm.

Applicable à l'ancrage des poteaux de clôture.

Il est possible de fabriquer à l'aide de ce mortier d'autres éléments appliqués directement dans la construction, tels que : fondements, linteaux, escaliers, plafonds - après l'application d'une armature appropriée.

Approprié pour l'application sur tous les subjectiles sur les joints hydrauliques ainsi que sur les couches avec pare-vapeur ou isolation contre l'humidité

- Propriétés:**
- Universel
  - Imperméable à l'eau
  - Résistant au gel
  - Grande résistance mécanique
  - Applicable à l'ancrage des poteaux

**Mise en œuvre:**



| Données techniques             |                         |
|--------------------------------|-------------------------|
| N° d'art.                      | 29868                   |
| Type d'emballage               |                         |
| Quantité par unité             | 25 kg                   |
| Unités par emballage           | 48 pce/pal              |
| Teinte                         | Gris                    |
| Granulométrie                  | 0 - 2 mm                |
| Consommation                   | 2 kg/m <sup>2</sup> /mm |
| Délai de mise en œuvre         | 60 min                  |
| Résistance à la compression    | ≥ 20 MPa                |
| Épaisseur de couche            | 25 - 80 mm              |
| Contenu d'un chrome VI soluble | ≤ 0,0002 %              |
| Quantité d'eau nécessaire      | env. 3,5 l/sac          |
| Possibilités d'entrer          | env. 48 h               |
| Praticable                     | env. 28 j               |
| Groupe de mortier              | R2                      |

**Le produit conforme à:** • EN 1504-3:2005

- Base du matériau:**
- Ciment portland
  - Matières de remplissage minérales
  - Additifs de haute performance



# BÉTON RÉSISTANT B-20

Mortier de ciment

|                                     |  |
|-------------------------------------|--|
| <b>Support:</b>                     | <p>Préparer le substrat en fonction du type d'application choisie.</p> <p>Réparer les fractures et fissures du substrat par exemple en appliquant un mortier de nivellement 428. Les superficies de béton doivent dater d'au moins 6 mois, tandis que les enduits de ciment doivent dater d'au moins 4 semaines et avoir une humidité maximale de 2%.</p> <p>Lors de l'application des sous-couches, il faut respecter les règles d'application des joints à déplacement et à expansion</p> <p>Dans le cas de réalisation de la sous-couche adhérente au support, il est nécessaire de reporter les joints de dilatation éventuels présentes dans le support pour que les joints de dilatations dans la sous-couche réalisée se chevauchent avec eux. Avant de verser la dalle, il convient de réaliser des dilatations séparant des murs et d'autres éléments, en utilisant une bande de mousse pour joint de dilatation ou des bandes de polystyrène expansé, de préférence, de 10mm d'épaisseur. Les bords libres de la surface versée devraient être sécurisés contre le ruissellement de la coulée et utiliser également des joints de dilatation séparant du limiteur.</p> <p>En cas de l'exécution de la sous-couche pour le plancher sur la couche de séparation, il faut préparer le subjectile commençant par la purification et l'exécution des dilatations séparant une chape des murs à l'aide d'une bande de dilatation. Ensuite, répartir équitablement sur toute la surface une feuille PE d'une épaisseur d'au minimum 0,2 mm en la dépliant sur un paroi au dessus d'un niveau prévu de la chape appliquée. Dans les jointures de feuille, appliquer un pli d'au moins 10 cm et le coller sur les joints à l'aide d'une bande auto-collante ou souder afin d'obtenir une isolation d'étanchéité.</p> |
| <b>Types de substrats:</b>          | <p><b>Bétons, bétons armés:</b> Apprêter avec GRUNTOLIT-W 301, appliquer selon la règle « humide sur humide »</p> <p><b>Chape ciment:</b> Apprêter avec GRUNTOLIT-W 301 ou EXPERT 6</p>  |
| <b>Préparation:</b>                 | <p>Verser un mélange sec petit à petit dans le récipient contenant une quantité appropriée de l'eau froide et propre, en mélangeant manuellement ou mécaniquement avec un mélangeur à faible vitesse jusqu'à obtenir une pâte homogène, sans grains. Laisser mûrir pendant 5 minutes, puis mélanger soigneusement de nouveau.</p> <p>Dans le cas où il est nécessaire d'utiliser une partie du contenu de l'emballage, mélanger soigneusement le mélange sec parce qu'au cours du transport une séparation des composants pourrait avoir lieu.</p> <p>Ne pas mélanger un mortier durci avec de l'eau ou avec du matériau frais.</p>  |
| <b>Mise en œuvre:</b>               | <p>Poser le mortier préparé, le plus souvent entre les règles de dressage, en appliquant une couche d'une épaisseur dépendant du type de construction du plancher et de la compressibilité d'une couche d'isolation thermique ou acoustique.</p> <p>Enlever le surplus de mortier par tasseaux le long de guides rigides et frotter la surface à l'aide d'une taloche après la fixation préliminaire.</p> <p>En cas de grandes charges du plancher, d'importantes variations des températures, de sols sur les planchers composés des éléments préfabriqués dans des locaux d'une intensité augmentée d'exploitation, lors de l'application d'une chape sur une couche d'isolation thermique ou acoustique d'une grande aptitude à la déformation et afin de réduire un nombre de dilatations anti-rétrécissement, une armature des sous-couches est appliquée.</p>  |
| <b>Conditions de mise en œuvre:</b> | <p>Utiliser à une température entre +5 °C et +25 °C, lesdites températures concernent l'air, le subjectile et le produit. Tous les subjectiles doivent être porteurs, compacts, stables, propres et, si nécessaire, couverts d'une couche primaire à l'aide de GRUNTOLIT-W 301 ou GRUNTOLIT-SG 302.</p>  |



## BÉTON RÉSISTANT B-20

Mortier de ciment

---

**Avvertissements:**

En cas de réalisation d'un élément de coffrage, le coffrage peut être enlevé au plus tôt 48 heures après l'application (dans le cas où l'élément a séché à une température d'environ +20 °C)

Protéger la chape pendant 7 jours à compter de sa réalisation contre une exposition excessive au soleil, des températures excessives, des vents forts ainsi que contre l'eau (pluie) et des températures au-dessous de zéro (température de séchage minimale est de +5 °C). Le séchage de la chape à l'aide de ventilateurs à air chaud n'est pas permis. Ces conditions devraient être aussi garanties pendant les travaux. L'utilisation de la chape sur les substrats déformables, avec les fissures peut conduire à la formation de fissures et des rayures

Lors de l'application des sous-couches, il faut respecter les règles d'application des joints à déplacement et à expansion : de construction, d'isolation et de retrait. Les joints à déplacement et à expansion de construction doivent être appliqués dans les endroits de la dilatation de la construction d'un bâtiment ainsi qu'en cas de besoin d'éliminer un impact de la dilatation thermique. Appliquer les joints d'isolation afin de séparer un plancher des autres éléments d'un bâtiment (murs, piliers, escaliers, etc.) pouvant entraver les mouvements du plancher. Les appliquer également dans les endroits où une épaisseur d'une sous-couche a changé, dans les points de jonction de divers planchers et dans l'objectif de séparer des zones rectangulaires d'une sous-couche dans des locaux ayant une forme compliquée. Les joints de retrait devraient diviser la surface en zones n'excédant pas : 30m<sup>2</sup> en cas de longueur d'un côté jusqu'à 6 m dans des pièces intérieures, 20m<sup>2</sup> en cas de longueur des côtés n'excédant pas 5 m - dans des pièces avec un système de chauffage par le sol, 40m<sup>2</sup> en cas de longueur d'un côté n'excédant pas 8 m - dans des pièces avec un système de chauffage par le sol où un renforcement anti-rétrécissement a été appliqué (solution recommandée). Dans un couloir, un espacement des joints de retrait ne doit pas dépasser une largeur de 2-2,5 fois. Les dilatations des crépis réalisés sur les terrasses doivent être placées à une distance de 2-2,5 m en fonction d'ensoleillement et de couleur d'un revêtement extérieur.

Eviter tout contact avec la peau et protéger les yeux. Les instructions détaillées peuvent être trouvées dans une fiche de données de sécurité.

---

**Stockage:**

Dans les endroits secs et dans l'emballage d'usine intact - au maximum 12 mois à compter de la date de production.

---

**Remarques générales:**

Cette carte remplace toutes les versions précédentes. Les informations contenues dans cette fiche technique reflètent notre savoir-faire actuel et notre expérience pratique. Ce ne sont que des informations générales et elles ne peuvent pas constituer la responsabilité du fabricant sur l'exécution des travaux ni sur le mode d'utilisation. Parce que des différences et des conditions spécifiques du mode d'exécution peuvent exister. Le produit doit être utilisé conformément au savoir-faire technique et aux règles de sécurité et d'hygiène au travail. Eviter tout contact avec la peau et protéger les yeux. En cas de contact avec les yeux, rincer-les abondamment avec de l'eau propre et consulter un médecin. Il est recommandé d'utiliser des gants, des lunettes et des vêtements de protection.

Toutes les données techniques sont indiquées pour la température de +20 °C et pour l'humidité de 60 %. Dans le cas des temps de séchage, de prise, de jointoiement, ouvert, de correction, de résistance à l'eau etc., ces valeurs sont indiquées pour l'épaisseur typique de la couche du produit en question qui pour la colle pour carrelage s'élève à environ 5mm, pour les colles pour isolation thermique à environ 3 mm, pour la couche primaire et la coulée autonivelante à environ 10 mm, pour les dalles de béton à environ 25 mm. Dans des cas particuliers, elles peuvent s'écarter de cette moyenne adoptée et il est nécessaire de les fixer expérimentalement. Dans le cas des valeurs douteuses et non comprises dans le présent, il est recommandé de contacter le service technique de la société KREISEL.